Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
Ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs

Concours artistique et littéraire 2027
Date limite : Le vendredi 20 novembre 2026

☐ **Division junior** (De 10 à 15 ans)	☐ **Division junior** (De 16 à 20 ans)	☐ **Division senior** (21 ans et plus)

Coordonnées			
Nom			
App. ou rue			
Ville			
Code postal		Courriel	
Numéro de téléphone		Autre numéro de téléphone	
Date de naissance (Moins de 21 ans)	JJ/MM/AAAA	Commentaires écrits du jury? ☐Oui ☐Non **Pour recevoir des commentaires cette section doit être remplie.**	

Catégorie			
Littérature (un seul texte est permis)		**Musique**	
☐ Poésie		Titre	
☐ Conte / nouvelle (maximum : 5 000 mots)		Genre	
☐ Étude / essai (maximum : 5 000 mots)		Durée	
☐ Scénario		Techniques d'enregistrement	
Titre		Instruments	
Compte de mots			
Texte littéraire en français		**Arts visuels**	
Titre		Titre	
Compte de mots		Technique et matériaux utilisés	
Genre		Dimensions (y compris la taille d'affichage prévue pour les œuvres numériques)	

Lignes directrices - envoi numérique

- Les œuvres seront acceptées en formats PDF, TIFF, JPEG, MP3 et MP4.
- Pour envoyer des fichiers volumineux (arts visuels), nous vous invitons à utiliser le service WeTransfer.
- Les soumissions envoyées par tout autre moyen (Dropbox, Google docs, lecteurs zip) ne seront pas acceptées.
- Si vous participez à plus d'une catégorie, envoyez un formulaire et message électronique pour chaque soumission.
- Précisez dans l'objet de votre message électronique la division et la catégorie, p. ex. arts visuels, senior; musique, junior (16 à 20 ans).
- Nommez chaque pièce jointe, p. ex. formulaire de participation, poésie, musique, arts visuels.
- Envoyez les œuvres par courriel à artsandletters@gov.nl.ca

L'appropriation culturelle dans l'art

L'appropriation culturelle dans le domaine de l'art fait référence à l'utilisation d'éléments d'une culture par des artistes qui n'appartiennent pas à cette culture, en particulier les cultures qui ont été historiquement marginalisées ou opprimées. L'appropriation se fait généralement sans autorisation, sans compréhension ou sans contexte approprié. L'appropriation culturelle peut viser des styles visuels, des symboles, des motifs, des histoires ou des techniques traditionnelles.

Pour plus de renseignements, consultez la page Appropriation culturelle dans l'art.

☐ Je m'engage à ce que les œuvres soumises à ce concours ne comprennent pas d'éléments culturels issus de cultures qui ne sont pas les miennes, sans autorisation, sans compréhension ou sans contexte approprié.

Utilisation de l'auto-identification (facultatif)

Si la liberté artistique, créative et d'expression est essentielle, l'auto-identification permet de limiter les possibilités d'appropriation culturelle par les personnes qui n'appartiennent pas à des groupes minoritaires. L'auto-identification permet également de fournir des statistiques démographiques sur la participation au concours qui pourront être utilisées lors des examens du programme.
L'auto-identification peut être utilisée au cours du processus d'évaluation pour reconnaître un·e artiste en tant que membre d'un groupe minoritaire. Ces renseignements peuvent être utilisés pour soutenir le processus d'évaluation, mais ne seront pas divulgués dans un autre contexte.

Auto-identification (facultatif)

Je comprends qu'en cochant l'une des cases ci-dessous, je m'identifie volontairement comme membre d'un groupe minoritaire aux fins de la présente candidature :

☐ Je m'identifie comme membre d'un groupe autochtone (par exemple, Premières Nations, Inuits, Métis).
☐ Je m'identifie comme membre d'une minorité visible (par exemple, Noir, Asiatique du Sud, Chinois·e, Philippin·e, Latino-Américain·e, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen·e, Japonais·e, etc.)
☐ Je m'identifie comme une personne en situation de handicap.
☐ Je m'identifie comme un membre de la communauté 2ELGBTQIA+.
☐ Je m'identifie comme une femme ou une autre minorité de genre.
☐ Autre (préciser) :_____

Exigences d'admissibilité

Veuillez confirmer ce que suit :

- ☐ L'œuvre est originale.
- ☐ L'œuvre a été réalisée uniquement par la personne participante au cours des douze derniers mois. L'œuvre n'a pas été gagnante d'un concours public.
- ☐ L'œuvre ne sera pas publiée, exposée ou présentée autrement au public, y compris sur les réseaux sociaux avant **le 23 avril 2027.**
- ☐ L'œuvre n'a jamais été présentée au Concours artistique et littéraire auparavant.
- ☐ J'ai obtenu le consentement d'un parent ou d'un tuteur pour participer au Concours artistique et littéraire (cette case s'applique aux personnes âgées de moins de 18 ans).

Le défaut de satisfaire aux exigences pourrait entraîner une disqualification.

Avis sur la vie privée et la confidentialité

Tout renseignement personnel recueilli ou fourni dans le cadre du processus de demande sera utilisé uniquement pour la gestion des programmes pertinents et l'établissement de rapports statistiques.

Tous les renseignements personnels et commerciaux fournis demeureront confidentiels sauf

- si vous en approuvez la divulgation, ou
- si la loi, comme **l'Access to Information and Protection of Privacy Act** (ATIPP) [loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels], en exige ou autorise la divulgation.

Pour toute question concernant la protection de la vie privée et la confidentialité, veuillez communiquer avec la personne responsable de la coordination de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs, par téléphone, au 709-729-7000, ou par courriel à TCAR@gov.nl.ca.

Conditions

Veuillez confirmer que vous acceptez les conditions suivantes :

- ☐ Les œuvres gagnantes et choisies dans la catégorie des arts visuels pourraient faire partie d'une exposition qui aura lieu du **23 avril au mois de juin 2027**, au centre The Rooms, à Saint-Jean.
- ☐ Les œuvres gagnantes dans les catégories de littérature et de musique pourraient faire partie d'une exposition qui aura lieu du **23 avril au mois de juin 2027** au centre The Rooms, à Saint-Jean.
- ☐ Toutes les soumissions sont définitives. Il est possible de se retirer du concours à tout moment, mais aucune correction ni aucune modification ne peuvent être apportées aux œuvres présentées.

Pour de plus amples renseignements

Pour consulter les lignes directrices du Concours artistique et littéraire, visitez le site http://www.gov.nl.ca/tcar/artsheritage/culture/arts-and-letters-program.

Pour toute question concernant le Concours artistique et littéraire, composez le 709-729-7446 ou envoyez un courriel à artsandletters@gov.nl.ca.